

**COMPTE RENDU SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 08 AVRIL 2021**

<b>Date de la convocation</b> : 08/04/2021	<b>Nombre de conseillers</b> <b>En exercice</b> : 15 <b>Présents</b> : 15 <b>Pouvoirs</b> : 0 <b>Votants</b> : 15
<b>Séance ouverte à</b> : 20 H 00	
<b>Secrétaire de la séance</b> : Mme NÉAU	
<b>Absents excusés</b> : 0	

Monsieur le Maire valide le compte rendu de la séance du 11 mars 2021

**VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2020 DU BUDGET PRINCIPAL ET DU BUDGET ANNEXE**

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Madame Colette JUGUET, délibérant sur les comptes administratifs de l'exercice 2020 dressé par Monsieur Daniel BALLUAIS, Maire, après s'être fait présenter les budgets primitifs et les décisions modificatives de l'exercice considéré :

- 1) Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

**Pour la commune**

CA COMMUNE BUDGET PRINCIPAL						
LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSE OU DEF.	RECETTES OU EXCED.	DEPENSES OU DEF.	RECETTES OU EXCED.	DEPENSES OU DEF.	RECETTES OU EXCED.
Résultat répoté 2019		177 606.30		355 938.07		533 544.37
Opérations de l'exercice 2020	543 943.99	654 594.04	425 788.67	176 467.73	969 732.66	831 061.77
TOTAUX	543 943.99	832 200.34	425 788.67	532 405.80	969 732.66	1 364 606.14
Résultat de clôture 2019		<b>224 116.62</b>		<b>286 085.08</b>		<b>510 201.70</b>
Reste à Réaliser 2020			<b>108 754.49</b>			
Totaux cumulés	543 943.99	832 200.34	534 543.16	532 405.80	1 078 487.15	1 364 606.14
Résultat de clôture exercice 2020		<b>288 256.35</b>		<b>106 617.13</b>		<b>394 873.48</b>

*Après en avoir délibéré et à l'unanimité le Conseil Municipal approuve le compte administratif 2020.*

**Pour la supérette**

CA SUPERETTE BUDGET ANNEXE						
LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSE OU DEF.	RECETTES OU EXCED.	DEPENSES OU DEF.	RECETTES OU EXCED.	DEPENSE OU DEF.	RECETTES OU EXCED.
Résultat réporté 2019		448.13	123 800.50			124 248.63
Opérations de l'exercice 2020	0.00	33 646.52	0.00	98 800.50	0.00	132 447.02
TOTAUX	0.00	34 094.65	123 800.50	98 800.50	123 800.50	132 895.15
Résultat de clôture 2019		<b>8 933.80</b>		<b>123 800.50</b>		<b>132 734.30</b>
Reste à Réaliser 2020						
Totaux cumulés	0.00	34 094.65	123 800.50	98 800.50	123 800.50	132 895.15
Résultat de clôture exercice 2020		<b>33 646.52</b>		<b>25 000.00</b>		<b>58 646.52</b>

*Après en avoir délibéré et à l'unanimité le Conseil Municipal approuve le compte administratif 2020.*

**APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2020 DU BUDGET PRINCIPAL ET DU BUDGET ANNEXE**

Après s'être fait présenter les budgets principal et annexe de l'exercice 2020 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, les comptes de gestion dressés par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif du budget principal et du budget annexe de l'exercice 2020 ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019, celui de tous les titres de recettes émis et celui des tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- Déclare que *les comptes de gestion du budget principal et du budget annexe dressés, pour l'exercice 2020* par le Receveur, visé et certifié par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

*Après en avoir délibéré et à l'unanimité le Conseil Municipal approuve le compte de gestion 2020.*

### **AFFECTATION DES RÉSULTATS DU BUDGET PRINCIPAL ET BUDGET ANNEXE**

Monsieur le Maire rappelle qu'il y a lieu d'affecter les résultats de l'exercice 2020 de la manière suivante :

#### ***Commune***

- \* Excédent de fonctionnement : **288 256.35 €** répartis comme ci-après
  - (002) : Excédent de Fonctionnement Reporté : **128 256.35 €**
  - (1068) : Excédent de Fonctionnement Capitalisé : **160 000 €**
- \* Excédent d'Investissement : **106 617.13 €** affectés en totalité à l'article
  - (001) : Excédent d'Investissement Reporté

#### ***Supérette***

- \* Excédent de fonctionnement : **33 646.52 €** répartis comme ci-après
  - (002) : Excédent de Fonctionnement Reporté : **3 646.52 €**
  - (1068) : Excédent de Fonctionnement Capitalisé **30 000 €**
- \* Déficit d'Investissement : **25 000 €** affectés en totalité à l'article
  - (001) : Déficit d'Investissement Reporté : **25 000 €**

*Après en avoir délibéré et à l'unanimité le Conseil Municipal approuve l'affectation des résultats*

### **VOTE DES BUDGETS-EXERCICE 2021**

#### **Supérette : Budget annexe**

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal du Budget annexe supérette-Exercice 2021 dont les dépenses et les recettes de la section de Fonctionnement et celles de la section d'Investissement s'équilibrent comme suit :

<b>Section d'exploitation (Dépenses et recettes)</b>	<b>Section d'investissement (Dépenses et recettes)</b>
<b>12 156.52 €</b>	<b>30 000 €</b>

*Après en avoir délibéré et à l'unanimité le Conseil Municipal valide le budget primitif 2021.*

#### **Commune : Budget Principal**

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal du Budget communal-Exercice 2021 dont les dépenses et les recettes de la section de Fonctionnement et celles de la section d'Investissement s'équilibrent comme suit :

<b>Section de Fonctionnement (Dépenses et recettes)</b>	<b>Section d'investissement (Dépenses et recettes)</b>
<b>733 230.35 €</b>	<b>542 188.19 €</b>

*Après en avoir délibéré et à l'unanimité le Conseil Municipal valide le budget primitif 2021.*

### **AUTRES SUBVENTIONS ANNUELLES 2021**

Monsieur le Maire présente le vote des autres subventions comme suit :

<b>Autres subventions</b>	<b>2021</b>	<b>Observations</b>
Repas Club de l'amitié	8 €/ pers./repas	Repas des aînés
Classes découvertes	41 € / enfant	Cette subvent° est versée à tout enfant domicilié à Billé et scolarisé dans une classe maternelle ou élémentaire. La subvent° est versée une seule fois pendant la scolarité de l'enfant.
Arbre de Noël	8 € /enfant	Subvention versée par enfant de Billé scolarisé au sein du RPI
ADOGEC garderie	8 000 €	Répartition : Billé (3 634.83 €) -Combournillé (2 143.88 €) - Parcé (2 221.29 €)

*Après en avoir délibéré et à l'unanimité le Conseil Municipal valide les montants des subventions ci-*

*dessus.*

## **PARTICIPATIONS DES COMMUNES AU SIVOM, SIRS CAR ET RESTAURATION SCOLAIRE- EXERCICE 2021**

Pour assurer le bon fonctionnement des syndicats intercommunaux de Billé-Combourillé et Parcé, les élus ont fixé pour l'exercice 2021 les montants des participations comme suit : SIVOM 10 000 €, SIRS Car scolaire 21 000 € et SIRS Restauration scolaire 33 000 €. La répartition par commune est déterminée selon le calcul suivant :

*{(montant de la participation du syndicat x le nombre d'hab. par commune.) / le nombre total d'hab. des trois communes}*

*La population DGF de Billé est de 1 080 habitants. La population DGF pour les trois communes s'élève à 2 377habitants.*

Les participations la commune de Billé aux syndicats sont les suivantes :

**SIVOM : 4 543.54 € ; SIRS Car scolaire : 9 541.44 € ; SIRS Restauration scolaire : 14 993.96 €**

*Après en avoir délibéré et à l'unanimité le Conseil Municipal valide les montants des participations ci-dessus.*

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **DIA : Cessions immobilières**

La mairie ne fait pas valoir son droit de préemption relative aux cessions ci-dessous :

- 2 rue des Chenets (5a 75ca), propriété de Mr COIRE et Mme CHEMIN Monique
- 8 Rue du clos bocager (00Ha05a55ca), propriété de Mr GAUTIER Olivier
- 3 rue des oliviers (5a 95ca), propriété de Mr HARDY Gérard et Mme BARBEDETTE Monique
- 62 rue de Fougères (16a36ca), propriété de Mr BURBAN Stéphane et Mme DESHAYES Stéphanie

**Séance levée à 23h30**

**Prochaine réunion le 20 mai 2021**